

COMPTE RENDU REUNION DU 9 JUIN 2023

VOTE DU DELEGUE ET DES SUPPLIANTS POUR LES SENATORIALES

Sont convoqués pour les élections du 9 juin à 19h concernant les Sénatoriales :

Dominique Maupou maire, Brigitte Sergetier 1^{ère} adjointe, Jean François Nandrot 2^{ème} adjoint, Céline Nandrot, Grégory Brade, Béatrice Gacquère, Marie Thérèse Roumy et Bruno Piffret

Absents : Bruno Piffret : procuration Brigitte Sergetier
Jean François Nandrot : procuration Céline Nandrot

Secrétaire de séance : Blandine Bicand

4 assesseurs : Deux plus anciens : Marie Thérèse Roumy, Claude Rappeneau
Deux plus jeunes : Céline Nandrot, Grégory Brade

Madame le maire informe le conseil municipal du déroulement des élections afin d'élire en premier lieu le délégué qui représentera la commune lors des élections sénatoriales le 24 septembre à Nevers et ensuite les trois suppléants en cas de désistement.

Élection du Délégué : Se présente Dominique Maupou

8 voix pour Dominique Maupou 1 voix Marie Thérèse Roumy

Élection des suppléants : Se présentent Brigitte Sergetier, Béatrice Gacquère, Grégory Brade

Béatrice Gacquère 9 voix, Grégory Brade 9 voix, Brigitte Sergetier 8 voix, Jean François Nandrot 1 voix

19h20 fin de réunion concernant les élections

20h reprise de la réunion du Conseil Municipal

Jan de Beer nous a rejoint pour la suite de la réunion puisqu'il ne pouvait pas participer aux élections en tant qu'étranger.

Délibérations

1/ UNESCO : Madame Le Maire demande au conseil de prendre une délibération concernant notre Inscription à l'Unesco Jan De Berr explique l'avenant et l'aboutissant de la demande des Sites Clunisiens sur l'avenir de notre inscription

Voté à l'unanimité 10 voix

2/ la commune de Moussy demande à la commune de Saint Révérien la participation financière concernant l'achat de 5 camions de remblais pour combler les trous des chemins des Ombreaux que nous avons en commun Le conseil Municipal propose d'en prendre deux à sa charge.

Voté à l'unanimité 10 voix

D M : décision modificative concernant le règlement de la facture du SIAEP avec une augmentation de 700€ dû à la fuite importante au gîte des pèlerins au compte 60611 n'ayant pas assez budgété.

Voté à l'unanimité 10 voix

AFFAIRES DIVERSES

DCE : Mme le Maire demande au conseil municipal leur avis concernant la DCE, si l'on reporte la même décision qu'en 2021 soit trois années consécutives 2024-2025-2026 et toucher 14100,00€ sur les bâtiments en ruines à démolir ou si l'on programme chaque année le montant attribué soit 4700€

Le conseil après délibération prend la décision de la prendre sur trois années

Voté à l'unanimité 10 voix

RPI : Brigitte Sergetier nous fait le point sur notre RPI, pour donner suite à diverses réunions, il s'avère que nous aurons à la rentrée 17 enfants.

7 GS, 7 CE1, 3 CE2.

20 enfants seront scolarisés à Guipy, nous rencontrons toujours des soucis avec le SIVS !!!!!

Ruines : dans l'objectif de faire démolir le quartier de la Boucherie, nous avons pris rendez-vous avec l'avocat des Maires Ruraux Maître Jourdain afin qu'il fasse la demande de démolition auprès du Tribunal Administratif.
Phase obligatoire. Une demande de subventions auprès du FEDER et LEADER va être demandée, nous pouvons prétendre à 80 % d'aides financières.

La POSTE : la poste doit procéder à un complément d'adressage des maisons et des bâtiments agricoles qui n'ont pas de numéros, ni l'église ni le cimetière ??? un nouveau nom doit être attribué à la route de Feuille à Saint Révérien qui deviendra le chemin des BEUTES car il est en doublon avec la route de feuille à Sancenay. A Brèches la route principale deviendra la route des Pèlerins et tous les bâtiments agricoles numérotés, les Ombreaux qui n'existe pas à Saint Révérien va être modifié. La rue qui descend au stade devient le CHEMIN DU VERGER

21H CLÔTURE DE SÉANCE.